

Rapports de comités

J'ai travaillé avec la députée de Trinity (M^{lle} Nicholson) au sein de deux comités et j'éprouve le plus grand respect pour elle. Je me permets de contester un seul mot qu'elle a proféré, soit le mot «rébellion». Nous sommes en pleine réforme parlementaire et nous, du comité, savions que nous étions saisis d'une question importante. Puis-je seulement demander à la députée ce qui se passe au sein de son parti? Je ne me souviens pas de la date, mais je crois que le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) s'est prononcé très récemment contre cette proposition. J'apprends maintenant que le critique de l'opposition officielle en matière de finances approuve la transaction. La députée pourrait-elle nous exposer simplement la position officielle du parti libéral sur cette question?

Mlle Nicholson: Monsieur le Président, je ne crois pas avoir employé le mot «rébellion». Je crois que quelqu'un d'autre l'a fait. Je n'ai pas employé ce mot, car je ne considère pas du tout comme une rébellion le fait que des députés ministériels present la ministre de prendre certaines positions. Je crois que c'est là leur devoir de député. C'est ce que nous faisons en général au caucus mais, étant donné le nouveau Règlement, cela se fait désormais plus librement. Je crois que le député a confondu mon allocution avec celle de quelqu'un d'autre.

M. Orlikow: Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la députée de Trinity (M^{lle} Nicholson). Si j'ai bien compris, elle a fait part de son opposition et, je suppose, de celle du parti libéral à l'acquisition ou au contrôle d'institutions financières par des entreprises industrielles ou des institutions non financières. Bien sûr que je suis d'accord là-dessus.

J'aimerais que la députée de Trinity dise à la Chambre quand elle et le parti libéral ont tiré cette conclusion. Sur un tableau que j'ai ici, il est dit qu'en 1981 la société Noranda Mines a fait l'acquisition de MacMillan Bloedel au prix de 626 millions de dollars. La même année, Brascade Resources a fait l'acquisition de Noranda Mines. Cela veut dire qu'elle a pris le contrôle de Noranda Mines pour 1.6 milliard de dollars. Donc Brascade contrôle Noranda Mines et MacMillan Bloedel . . .

Le président suppléant (M. Charest): Je rappellerai au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) qu'il nous reste environ 30 secondes pour les questions et observations. S'il veut avoir une réponse de la députée de Trinity (M^{lle} Nicholson), il faudra qu'il pose une question.

M. Orlikow: Brascade contrôle également Trilon Financial Corporation, qui elle-même contrôle des sociétés de fiducie, des sociétés d'assurance, des sociétés d'opérations sur les marchés financiers, des sociétés de location-vente et des sociétés immobilières. Quand le parti libéral a-t-il opéré ce changement d'approche relativement à la marche commerciale des grosses sociétés du pays?

Mlle Nicholson: Tout d'abord, Monsieur le Président, ce n'est pas d'aujourd'hui que la concentration des pouvoirs préoccupe les libéraux. En fait, quand notre chef actuel était ministre de la Consommation et des Corporations il a présenté un des premiers projets de lois concernant la concurrence.

Mais il est tout à fait exact, comme il le signalait et comme je l'ai dit dans mon discours, que la concentration est fort poussée au Canada et que nous avons des établissements financiers appartenant à des établissements non financiers. Je pense que nous tous ici, députés de tous les partis, sommes devenus plus inquiets ces dernières années devant l'escalade du problème. En fait, un des plus imposants mémoires présentés au comité des finances émanait de Cadillac-Fairview, et je pense qu'il portait justement là-dessus. De plus en plus nous sommes témoins d'une montée de la concentration. Les acquisitions d'établissements financiers par des groupes non financiers se multiplient, et les choses en sont rendues au point où il faut y mettre un terme.

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Il y avait un jour, en 1980, une société qui s'appelait Genstar qui avait des placements immobiliers sur la côte ouest et quelques affaires de transport. Vers la même époque, il y avait une société qui s'appelait Canada Permanent Trust Company, qui avait une filiale dénommée Canada Permanent Mortgage Corporation. Cette dernière était une société de fiducie ancienne, cossue et respectée à Toronto. Il y avait également une société appelée Canada Trust Company, autre établissement respecté ayant son siège social à London, en Ontario, et des succursales partout en Ontario.

En 1981, la société Genstar absorbait la Canada Permanent Mortgage Corporation et la Canada Permanent Trust Company. Puis, en 1985, elle faisait l'acquisition de la Canada Trust Company. Nous sommes maintenant en 1986, et voici que le géant canadien du tabac, le plus grand propriétaire de pharmacies au Canada et le plus grand propriétaire de restaurants à service rapide en Amérique du Nord veut avaler la Canada Trust Company, Genstar, la Canada Permanent Trust Company et tout le saint-frusquin. Quand donc mettra-t-on fin à ces acquisitions en série?

Quant à moi, monsieur, et c'est aussi l'avis du comité, il est temps que nous fixions des règles et posions nos exigences aux sociétés financières en matière de propriété. Le comité propose au ministre et à la Chambre d'agir dès maintenant. L'automne dernier, il avait demandé au ministre d'interdire la fusion de Canada Permanent Trust et de Canada Trust. Nous pensions que celle-ci ne devait pas avoir lieu, mais on ne nous a pas écoutés. Cette fois, il faut empêcher la fusion qui se prépare, cette nouvelle acquisition, ce nouveau holding. Agissons sans tarder. Les membres du comité s'opposent à ces sociétés de portefeuille qui permettent à des sociétés non financières ou n'ayant pas beaucoup d'intérêts dans ce domaine de posséder un autre établissement financier, surtout lorsqu'il a l'envergure de la nouvelle Canada Trust, elle-même étant le produit d'une fusion entre Canada Permanent et Canada Trust, dont les activités d'intermédiaire valent au moins 21 milliards de dollars, sans compter ses activités fiduciaires et connexes qui s'élèvent au bas mot à plusieurs milliards de dollars.